



## Compte rendu de la réunion d'informations de l'association Les Gilets Jaunes du 21 du 25 janvier 2019 à Quétigny

Nombre de personnes présentes : **38**

Heure de début de la réunion : **20h20**

### Ouverture :

**Joanny Brun**, Président de l'Association prend la parole pour remercier les personnes présentes. Il explique que l'association a été créée pour représenter les gens quand on va voir un élu (que ce soit un maire, un sénateur ou un député) et que l'association représente une quantité de personnes et non pas 1 ou 2 personnes. L'un des objectifs des gilets jaunes c'est d'arrêter de « crever de faim et de rétablir la justice sociale »

Il rappelle qu'il y a 2 autres associations qui se sont créées sur le secteur :

- la Majorité Silencieuse 21 qui est plus centrée sur le RIC
- l'ACE 21 (Association des Citoyens Engagés de la Côte d'Or) qui s'occupe de réunir les doléances des citoyens sur le Grand Dijon

Il rappelle également que les associations travaillent ensemble car on avance tous dans le même sens au final.

### Nos actions actuelles :

- ✚ nous avons commencé depuis une quinzaine de jours à prendre des rendez-vous avec des députés, des sénateurs et des maires afin de se présenter et connaître la position de chacun sur la situation actuelle
- ✚ la mise en place du site Internet. Celui-ci sera ouvert normalement à partir de dimanche 27 janvier 2019 au soir. Ce site donnera la possibilité d'adhérer à l'association en ligne directement, il permettra aussi aux adhérents de créer leur espace et de ce fait, ils pourront entre-autre avoir accès à des sondages (car on rappelle que les décisions prises au sein de l'association se feront à chaque fois par système de vote et c'est la majorité qui décidera au final, car nous sommes sur un système linéaire et non pyramidal). Aucune décision n'est prise individuellement. Aucune décision ne peut être prise par les membres du Bureau sans la majorité des adhérents.
- ✚ mise en place d'autres réunions d'informations comme celles-ci sur d'autres secteurs de la Côte d'Or car le principe est de se faire connaître dans un premier temps, et par la suite, ce sera des réunions de travail entre tous les adhérents
- ✚ le Grand Débat (suite au sondage effectué sur notre page Facebook il y a 10 jours, 75% des personnes qui nous suivent sur la page ont voté « POUR » que l'association y participe. De ce fait, nous souhaitons l'organiser pour être sûr du contenu qui sera remonté et avoir un œil sur les débats organisés (à suivre)

**Christian Ginhoux** le Vice-Président poursuit : « on a demandé à chaque maire que l'on a rencontré pour le moment que des cahiers de doléances soient mis en place dans chaque commune, il y a eu des accords et des refus mais quoiqu'il en soit il y a eu des ouvertures auprès des mairies. Pour information, un cahier de doléances a été ouvert dernièrement à la mairie d'Auxonne (qui avait été refusé par le Maire Adjoint au début). Celui-ci est disponible au CCAS (Centre Communal d'Action Social) à la Mairie situé place d'Armes, 21130 Auxonne et un autre est aussi à la disposition sur le campement des Gilets Jaunes à la sortie d'Auxonne en face le garage Peugeot.

**Joanny Brun** reprend la parole : plus il y aura d'adhérents et plus l'association aura de poids sur les décisions, notre but est national, pour le moment on reste en local, mais l'objectif est de fonder une fédération avec toutes les autres associations, et pour cela nous avons besoin d'un maximum de monde.

L'avantage d'être en fédération c'est que l'on pourra justement agir en nationale mais continuer aussi d'avancer individuellement car chaque association gardera son âme propre.

Pour le moment il y a bien des cahiers de doléances pour Dijon mais le maire ne veut pas participer au Grand Débat. Nous lui avons écrit il y a 15 jours pour lui demander un rendez-vous et nous n'avons jamais eu de réponse. Deuxième relance faites il y a 6 jours et toujours rien.

Logiquement, les cahiers de doléances doivent être remontés par les députés, ou sénateurs à l'Assemblée Nationale après avoir fait une synthèse. Nous avons demandé qui devait faire cette synthèse et à l'heure actuelle, nous n'avons toujours pas de réponse.

Quoi qu'il en soit, chaque cahier de doléances va demander un certain temps à être épluché et analysé.

Il ne faut pas se cantonner à faire que des manifestations le samedi car il arrivera à un moment donné où on ne sera plus crédible, c'est pour que ça que la création de l'association avec un grand nombre d'adhérents permettra de monter en puissance, quand on ira voir un député ou un sénateur, on ira avec des arguments et un nombre de personnes réel non trafiqué et mensonger.

Le fait d'être nombreux permettra aussi d'avoir de nombreuses propositions grâce à des ateliers de travail qui vont être mis en place progressivement. Les associations vont apporter de plus en plus de poids dans les décisions du Gouvernement car la politique actuelle est finie.

Le cahier de doléances va nous permettre de savoir sur quelles décisions on doit intervenir. On sait que les politiques vont faire un choix et en extrairont ce qui les intéresse. C'est un travail sur plusieurs années et non quelques jours ou quelques mois.

**Un intervenant (Arthus)** nous fait part qu'il a assisté à la marche blanche en l'honneur des morts et des blessés et à une Assemblée Citoyenne. Pendant cette Assemblée, il y a eu une proposition d'opposer au Grand Débat un petit débat entre nous dans l'intégralité du territoire et faire remonter ça par des Assemblées Citoyennes que l'on devrait créer dans chacune de nos communes.

Question posée par une personne : **combien y a-t-il d'adhérents aujourd'hui dans l'Association ?**  
Réponse de Joanny Brun : aujourd'hui on compte un peu plus de 140 adhérents.

#### **Autre question : combien y a-t-il d'associations en Côte d'Or ?**

Réponse de Joanny Brun : de connaissance il y en a 5 en tout.

Hier soir, nous nous sommes réunis avec l'association Majorité Silencieuse 21 et l'ACE 21 pour discuter et trouver des façons d'avancer ensemble dans le même sens, car nous ne sommes pas en compétition.

On voit pour créer une fédération avec Dole, la Côte d'or et le département 89 pour le moment.

Il y a une fusion possible avec Lons Le Saunier qui souhaite rejoindre notre association. D'ailleurs, nous sommes en réunion chez eux le 8 février prochain.

Le mouvement des Gilets Jaunes est un mouvement qui perdure et se structure petit à petit.

**Intervention de l'association Majorité Silencieuse 21** : les manifestations sont utiles quand même, on était 3000 la semaine dernière environ. Les manifestations, les présences sur ronds-points sont tout un ensemble, et cet ensemble à besoin de vous.

Plus on fera d'actions plus on sera utile. Il faut continuer de se montrer. Tout ce qui émet du **jaune** est là pour rassembler. On montre aux médias que l'on est toujours là.

Si tout le monde vient samedi, on sera de plus en plus nombreux et c'est le nombre qui fera la force !

#### **Une personne propose l'idée le 15 mars prochain (date de fin du Grand Débat) de marquer le coup en redescendant tous dans la rue comme le 17 novembre dernier.**

Réponse de Christian Ginhoux : on ne peut pas obliger les gens à aller dans la rue, certains bossent, d'autres ne peuvent pas et d'autres ont peur.

L'association est là pour montrer aux gens qui ne veulent pas aller dans la rue qu'il y a d'autres façons d'agir. Pour pouvoir avancer il faut des personnes aussi en retrait pour faire un travail de fond et il faut aussi des personnes sur le terrain pour montrer que l'on est encore là. Encore une fois, c'est un travail d'équipe.

#### **Pour la journée du 5 février 2019, la grève générale qui est annoncée partout sur les réseaux sociaux**

Il faut être nombreux dans la rue, il faut la préparer et que tous les citoyens soient présents à l'appel. Ce qui est dommage, c'est le délai, la grève est annoncée tardivement, donc peu de temps de préparation.

On publiera sur notre page une affiche de rappel de cet appel à la grève. Libre à chacun après d'agir selon ses convictions...

La grève générale est une bonne piqûre de rappel. Toutes les solutions sont bonnes pour bloquer le pays (ne pas aller travailler, ne faire aucune dépense...) à condition que cela reste pacifiste (qu'il n'y ait aucune dégradation matérielle).

---

#### **Question : quels sont les rendez-vous et réunions prévus prochainement?**

Réponse de Joanny Brun :

1. le 22 février prochain une réunion d'informations aura lieu à Auxonne (voir le mot sur la tableau en face de vous). Cette réunion aura lieu au caveau du château Prost, rue du château, 21130 Auxonne. Réservation souhaitée car places limitées.

2. on va organiser des soirées de débats sur des thèmes bien précis, ainsi que des réunions de travail, on voit pour avoir des salles progressivement, pas toujours facile
3. plusieurs rendez-vous de prévus ces jours-ci :
  - le 28 janvier 2019
    - M. Didier MARTIN (député)
    - M. Alain HOUPER (sénateur)
    - Mme Anne-Catherine LOISIER (députée)
  - le 30 janvier 2019
    - M. le maire de Mirebeau sur Bèze (Laurent THOMAS)
  - le 11 février 2019
    - M. Didier PARIS (Député)

**Question : est-ce qu'une réunion de toutes les associations ensemble serait possible ?**

Réponse de Joanny Brun : oui c'est envisageable et on en a d'ailleurs parlé hier soir donc ça se fera.

**Question : pourquoi ne pas organiser un Grand Débat avec les 3 associations réunies ?**

Réponse de Joanny Brun : nous ne sommes qu'un, nous ne faisons qu'un. Nous sommes 3 associations sur 3 axes différents, mais nous ne formons qu'un seul avec vous, citoyens et gilets jaunes.

Nous souhaitons organiser une confrontation entre les citoyens et les députés avec des propositions, et oui en effet pourquoi pas organiser le grand débat ensemble afin de regrouper plus de monde.

Plusieurs réunions seront essentielles et indispensables pour faire remonter un maximum d'informations. Le thème principal est le social car il englobe énormément de choses, ainsi que le pouvoir d'achat.

Attention à ne pas devenir politique ce n'est pas le but de l'association. La ligne de conduite sera toujours la même le bien-être des citoyens avant tout car que l'on soit de tel ou tel parti, nous sommes tous dans le même bateau au final.

**Proposition d'un intervenant** : récupérer plusieurs cahiers de doléances et faire un atelier de travail pour en faire des synthèses

Réponse de Christian Ginhoux : oui cela pourra faire l'objet d'atelier de travail, ce qui nous permettra d'être sûr du contenu de la synthèse qui sera remonté et encore une fois, toutes les idées sont bonnes à prendre.

**Discours du maire de Quétigny présent ce soir :**

« Un cahier de doléances a été mis en place en début de semaine, libre à chacun d'y écrire ce qu'il voudra, la synthèse n'est pas facile pour autant, mais ça ne fait rien. Je ne ferais pas la synthèse ce n'est pas mon boulot mais effectivement ça partira à la préfecture, de même que le grand débat voulu par le président Macron. Je ne reviens pas sur le fait d'avoir snobé les maires qui étaient un échelon intermédiaire et qui d'un seul coup s'aperçoivent qu'il y a des échelons intermédiaires qui sont importants. Donc effectivement on permettra, on facilitera il n'y a aucun problème mais on n'organisera pas le grand débat.

Pour autant je vous préviens un débat attention ça s'organise. Il faut vraiment le préparer en amont. J'entends beaucoup les occupations de rond-point du début, qui sont certes important, mais le travail qui est maintenant important à faire aujourd'hui est de hiérarchiser vos demandes, de travailler sur le social. Ces cahiers sont à ouvrir les uns derrière les autres et vos réunions permettront de structurer les demandes et c'est ce qui est important, voire plus important que d'occuper un rond-point.

Les Gilets Jaunes sont maintenant connus, il y a un vrai boulot de hiérarchiser vos souhaits et de les travailler de façon à ce qu'ils soient lisibles.

**Un intervenant demande s'il serait possible de faire les propositions d'ateliers sur le site internet afin de déjà les préparer individuellement avant de venir**

Réponse de Joanny Brun : oui le site peut aussi évoluer dans ce sens. Par contre il ne faut pas se concentrer uniquement sur internet de façon à ne mettre personne de côté car tout le monde n'a pas internet ou ne sait pas l'utiliser, il va falloir donc trouver des idées pour les informer. Il faut aller au-devant des personnes qui n'ont pas internet. On voit pour faire des réunions partout, on va aller aussi dans les villages.

Il a possibilité aussi de se faire connaître par les journaux locaux ou radios locales et de faire parvenir les informations aussi. On y travaille...

**Question : comment se finance l'association ?**

L'association se finance avec les cotisations des adhérents ou les dons.

Les imprimantes utilisées sont nos imprimantes personnelles car nous n'avons pas assez de fonds pour le moment, donc on s'organise comme on peut pour l'instant.

De plus, un dossier administratif est en train de se monter pour permettre aux personnes qui font des dons que ceux-ci soient déductibles de leurs impôts.

Tous les dons quel qu'ils soient sont utiles que ce soit des dons monétaires ou en nature.

Il n'y a pas de petites actions pour aider l'association, tout le monde peut intervenir à sa façon que ce soit dans la distribution de tracts ou encore tout simplement discuter avec son voisin, être présent à chaque manifestation, etc.

Il faudra par la suite un logiciel de gestion mais pour le moment l'association fonctionne beaucoup sur le système D.

N'hésitez pas à partager vos idées via notre page Facebook en message privé (Jessica gère cette page et vous répondra) ou sur notre groupe Facebook qui est lié à la page.

Rappel : aucune censure, vous pouvez vous exprimer librement et publier librement sans approbation de vos publications sur le groupe.

Rappel : Le nom du groupe : Association Les Gilets Jaunes du 21 – Le Groupe.  
Le nom de la page : Association Les Gilets Jaunes du 21

On peut avancer avec intelligence en travaillant tous ensemble. Il n'y a pas de petites actions, toutes sont importantes.

On partagera un maximum d'informations sur le groupe, ou la page pour rester un maximum transparent avec vous.

Pour rappel voici la carte de visite de l'Association :



Page Facebook : Association Les Gilets Jaunes du 21  
association de loi 1901 immatriculée sous le n°W212012779

Encore merci à tous de votre présence vendredi soir.

**Fin de la réunion : 22h40**

Compte rendu rédigé le 27 janvier 2019 par Carole Canessa, Secrétaire Adjointe du Bureau de l'Association.